



FONDEMENTS ET AXES DE RÉFLEXION DU PROJET « MA RÉGION ÉDUCATIVE »

Document destiné aux participants de la tournée régionale de consultation

Fondements du projet

Une société doit être capable de penser une place pour l'ensemble de ses membres, dans toutes leurs différences, afin de favoriser le développement de toute la collectivité et d'éviter toute forme d'exclusion ou de mise à l'écart de certaines populations. L'inclusion de tous les citoyens requiert de trouver sa place acceptable à l'école, dans la société, dans le monde du travail ou dans la vie sociale afin que chaque individu se retrouve dans des conditions optimales de développement, tout en reconnaissant que certaines personnes n'ont pas les capacités requises pour obtenir un diplôme, une qualification ou un emploi. L'équité et la justice sont des principes devant guider les choix des politiques, des programmes et des interventions.

L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement des individus et de la collectivité en contribuant au mieux-être individuel et collectif. L'éducation est une coresponsabilité sociale, une mission partagée par tous : familles, écoles, élus, entreprises, organismes et citoyens. Elle est un levier important pour lutter contre la pauvreté et une condition nécessaire pour enrichir de façon durable le Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) aux plans social, culturel et économique.

Objectif du projet

L'objectif du projet « Ma Région éducative » est d'amener chaque citoyen du SLSJ à se développer à son plein potentiel, c'est-à-dire de favoriser le développement de ses capacités, de ses compétences et de ses autres qualités au meilleur de ses possibilités afin qu'il s'intègre de manière concrète et significative dans la société.

Une région éducative pour aider chaque citoyen du SLSJ à se développer à son plein potentiel

Chacun, peu importe ses origines, doit pouvoir prendre part à la vie en société et contribuer pleinement, selon ses capacités, ses talents et ses champs d'intérêt, à l'essor du SLSJ et à la qualité de vie de ses citoyens. Les jeunes, reconnus comme les bâtisseurs de demain, occupent toutefois une place spéciale. C'est pourquoi les citoyens de cette région éducative conviennent qu'ils ont le devoir de les placer au cœur de leurs préoccupations. Ils ont la responsabilité de s'assurer que chaque jeune puisse se développer à son plein potentiel pour aborder avec confiance son passage à la vie adulte. Ils doivent aussi veiller à s'assurer de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes et de favoriser leur implication.

Conscients de l'importance de l'éducation comme moteur de développement personnel, local, régional et national, les citoyens, les organisations, les établissements d'enseignement, les chercheurs, les entreprises, les élus et les tables de concertation du SLSJ s'engagent à unir leurs forces, à se concerter et à travailler ensemble, dans un esprit d'apprentissage collectif et en recourant à l'innovation, pour favoriser la réussite du plus grand nombre, pour faciliter l'insertion sociale des personnes les plus vulnérables et, par conséquent, pour développer le plein potentiel de chacun.

L'objectif de la tournée régionale de consultation

L'objectif de cette journée territoriale est de susciter la réflexion, l'émergence d'idées novatrices et la mobilisation des acteurs dans le but ultime de promouvoir le plein potentiel de tous et de chacun. Trois axes prioritaires de discussion ont été identifiés. Ils sont définis à la page suivante.



AXE 1. LE TERREAU | CONDITIONS DE VIE

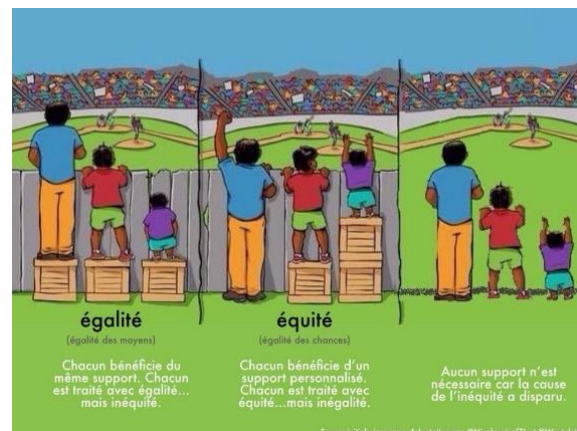
Les conditions de vie font notamment référence aux conditions matérielles (maison, ordinateur, etc.), économiques (argent), sociales (cercle d'amis, famille, etc.), politiques (politiques publiques, guerre, etc.) et psychologiques (bien-être) dont disposent les individus tout au long de leur vie. Elles sont déterminées par plusieurs facteurs, notamment la période historique à laquelle participe l'individu, les contextes géographiques dans lesquels se déroule sa vie et les diverses ressources dont il dispose. Ainsi, les conditions de vie dans lesquelles se déroule l'existence humaine, spécialement durant l'enfance et la jeunesse, sont reconnues pour leur capacité à modeler les parcours de vie des individus. Elles peuvent favoriser ou, au contraire, limiter l'atteinte du plein potentiel et leurs répercussions sont constatées au niveau des différentes trajectoires individuelles composant le parcours de vie (trajectoires éducatives, professionnelles, familiales, de santé, amoureuses, etc.).

AXE 2. LE JARDINIER | ÉQUITÉ – ÉGALITÉ DES CHANCES

L'avenir et l'essor des régions passent inévitablement par l'éducation, un puissant levier d'inclusion sociale et économique des personnes, particulièrement dans le contexte d'une économie du savoir.

Pour s'assurer de développer le plein potentiel de chaque individu, l'école doit offrir des chances égales à tous les enfants, ce qui signifie promouvoir les différences individuelles et en tenir compte. Il faut garder à l'esprit que cela peut signifier distribuer inégalement des ressources pour créer des conditions d'égalité des chances (voir figure). « Cette égalité dans la différence se nomme l'équité. » (Protecteur du

citoyen, 2013, p. 18.) Ainsi, le système scolaire doit promouvoir l'égalité d'accès à l'école, l'égalité de traitement et de résultats (équité) afin que tous les enfants qui en ont le désir et le potentiel puissent aspirer aux mêmes possibilités d'avenir, quel que soit leur milieu d'origine. L'idéal à atteindre serait l'inclusion totale, la fin des discriminations et l'atteinte du plein potentiel de chacun.



AXE 3. LA CROISSANCE | APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

À l'heure actuelle, on constate, dans tous les secteurs d'activité, un glissement progressif des économies avancées vers les technologies, qui s'est accompagné d'une demande accrue de savoirs spécialisés. Par ailleurs, on avance que 85 % des emplois du futur n'ont pas encore été inventés (Institute for the Future/Dell Technology, 2017). Compte tenu des répercussions probables de la révolution technologique et numérique sur les tâches et les emplois des travailleurs, combiné au fait que le développement humain se déroule tout au long de la vie, il est essentiel de développer des structures éducatives formelles et informelles qui permettront à tous d'apprendre en continu, tout au long de leur vie.

RÉFÉRENCES

Protecteur du citoyen (2013). *L'intervention en équité : acte illégal? Déraisonnable? Égalité de traitement? Équité?*, Québec, Le Protecteur, 46 p., réf. du 26 juillet 2016.

Institute for the Future/Dell Technology (éds) (2017). *The Next Era of Human Machine Partnerships. Emerging Technologies' Impact on Society and Work in 2030*, 23 pages. [En ligne] http://www.iftf.org/fileadmin/user_upload/downloads/th/SR1940_IFTFforDellTechnologies_Human-Machine_070717_readerhigh-res.pdf